

# POUR UNE SOCIOLOGIE HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT(\*)

Jean-Pierre CHAUVEAU

## Sociologie du développement et histoire

La conception du développement admise par les économistes libéraux et, de manière générale, par les praticiens, repose sur une définition «formaliste» du développement, conçu comme la mise en oeuvre d'un ensemble de moyens visant à accroître le produit global par l'innovation et l'investissement, en atténuant les fluctuations et en réduisant les tensions structurelles au sein de l'économie (Perroux, 1961). Une telle définition découle de la conception «formaliste» de l'économie comme domaine de l'action finalisée, visant, à travers l'allocation optimale de moyens rares à des fins alternatives, à l'enrichissement des agents économiques, au «progrès», voire au bonheur des peuples.

De cette définition découle également une lecture particulière de l'histoire. «L'histoire économique, écrit L. Stoleru dans un ouvrage encore récent, n'est qu'un long effort vers un développement de plus en plus perfectionné des échanges et des transactions. Mais cette continuité «commerciale» masque les révolutions successives qui ont permis de passer du stade primitif de l'économie de troc agricole à l'économie industrielle moderne» (Stoleru, 1969). La sociologie du développement consiste alors à étudier les rapports entre, d'une part, l'«absorption», croissante mais inégale et sujette à bien des obstacles, des économies nationales dans la catégorie des économies «développées» et, d'autre part, le maintien des «identités nationales», c'est-à-dire des facteurs «extra-économiques» qui caractérisent une société (Hicks, 1973).

Une telle vision de l'histoire économique est évidemment naïve et il n'est même pas nécessaire de faire appel à Marx et à l'histoire pour en contester les présupposés ethnocentriques, finalistes, normatifs et idéologiques. L'anthropologie économique américaine (Polanyi, 1975 ; Godelier, 1974) a montré que la conception formaliste de l'économie n'est pas recevable ailleurs que dans les sociétés capitalistes - où d'ailleurs son champ d'application se réduit à décrire ce qui devrait être et non ce qui est. En dépit de la résistance d'un courant formaliste en anthropologie économique (Le Clair et Schneider, 1968), s'est

---

(\*) Extrait (pp. 297-305) de C. Aubertin, R. Cabanes, J.-P. Chauveau, P. Couty, G. Pontié, C. Robineau : "Histoire de développer...", *Revue Tiers-Monde*, XXIII, 90, avril-juin 1982 : 297-344. Le sous-titre original était : "Où il est dit que le développement est un objet historique". La forme a été remaniée.

développée une conception «substantiviste» de l'économie, définie comme l'ensemble des faits de production, de distribution et de consommation considéré dans ses rapports avec les «facteurs extra-économiques» que la conception formaliste pensait nécessaire d'isoler. La progression a consisté à envisager tout phénomène économique comme «fait social total» (selon la notion plus intuitive que théorique de Mauss), à considérer conjointement la dimension économique de tout fait social et, réciproquement, les cadres sociaux (politique, idéologique, culturel...) de tout phénomène de production, de distribution ou de consommation. Il en est résulté une formalisation utile des rapports entre économie et société, une tentative de typologie de leur mode d'intégration (réciprocité, redistribution, marché, distinction des différentes «sphères» de production et de circulation) (Bohannan et Dalton, 1962; Douglas, 1967; Polanyi, 1975 et 1957), que l'anthropologie marxiste utilisera plus tard pour isoler «l'effet de marché» de l'organisation sociale (Meillassoux, 1964; Terray, 1969 b). La porte s'ouvrait à une histoire économique des sociétés non occidentales fondée sur une problématique dégagée des catégories d'analyse européen- et capitalo-centriques. Sur bien des points, les travaux élaborés sous l'influence des théories substantivistes (Polanyi, 1966; Weiskel, 1980; Launay, 1978) rejoignaient le souci historisant de «l'anthropologie dynamiste» (Balandier, 1963).

Cependant, la conception «substantiviste» de l'économie n'a guère débouché sur une formalisation correspondante du développement en tant que domaine empirique d'investigation - hormis des voeux pieux sur le choix de politiques de développement qui n'imposeraient que les «coûts sociaux inévitables» ou la constatation que les économies non industrielles sont des «économies moribondes» (Dalton et Kaplan *in* Godelier, 1974).

L'anthropologie marxiste, centrée sur la notion de «mode de production», a largement récupéré la conception substantiviste du domaine de l'économie. Les marxistes en nient cependant la portée explicative au motif que cette conception ne voit qu'une «hiérarchie empirique d'institutions» là où existe «une hiérarchie de fonctions, une hiérarchie dans la causalité des structures sociales en ce qui concerne le fonctionnement, la reproduction et l'évolution des sociétés» (Godelier, 1974). En ce sens, il ne s'agit pas «de développer une discipline de plus, l'anthropologie économique, mais de remettre l'histoire au possible» et «de dépasser les cloisonnements fétiches et les divisions arbitraires des sciences humaines, qui opposent aujourd'hui l'anthropologie à l'histoire ou la sociologie à l'économie» (*ibid.*). Cette intégration des différentes approches, l'anthropologue marxiste est convié à la pratiquer dans le cadre du matérialisme historique : il cherche à identifier le «mode de production» dominant ou l'articulation hiérarchisée des modes de production à l'oeuvre dans une société donnée. Les transformations

opérées sous l'égide du colonialisme et de la domination du «capitalisme central» l'engagent à rechercher la logique et l'histoire de l'évolution de ces modes de production (Meillassoux, 1971 ; Terray, 1969 a et 1974 ; Rey, 1971 et 1980 ; Amselle, 1977).

Néanmoins, la plupart des recherches de l'anthropologie économique influencées par le marxisme ne débouchèrent pas immédiatement sur une reconstitution historique, considérée pourtant par ce courant théorique comme l'objet même de l'anthropologie (Amselle, 1974). Deux raisons peuvent l'expliquer.

La première est la rareté des recherches francophones en matière d'histoire économique comparativement aux recherches anglophones (par exemple, sur des aires culturelles comparables, le Ghana bénéficie d'une somme de connaissance bien supérieure en ce domaine particulier que la Côte-d'Ivoire). Il est incontestable que cet «espace mort de l'érudition» (de Certeau, 1974) a considérablement pesé sur les premiers développements en France d'une anthropologie et d'une sociologie marxistes qui se voulaient pourtant historiques.

Une autre raison tient à la sensibilisation au «développement économique» caractéristique de cette période de l'histoire des idées «africanistes». Dans ce contexte, sociologues et anthropologues ont dû considérer ou reconsidérer leur objet d'étude et le champ même de leur discipline à la lumière de la problématique du Développement (Augé, 1972). Les réflexions sur les rapports entre théorie et action ont paradoxalement conduit à reformuler des notions qui, jusqu'alors, passaient pour évidentes : notion «d'ethnie», «caractère communautaire» des unités économiques dans les sociétés africaines et surtout nature des nombreuses contraintes extérieures qui pèsent sur leurs «dynamiques endogènes». La référence implicite ou explicite au développement a, en quelque sorte, condensé la problématique historique sur la question de la «rupture coloniale», de la «transition» ou de «l'articulation» au capitalisme, privilégiant l'histoire du "capitalisme exotique" et de sa pénétration au détriment de l'histoire longue des systèmes économiques africains eux-mêmes.

Cependant, le débat ne fut pas inutile par la remise en cause du dualisme «traditionnel/moderne» : ce qui passe pour des traits traditionnels de l'organisation économique peut être de création récente et la «modernité» bien plus ancienne que les «développeurs» ou les ethnologues ne le pensent. L'analyse, sur ces bases, de la confrontation entre les sociétés africaines et le «développement du capitalisme» a en outre permis un autre regard sur le Développement, en faisant de celui-ci un objet d'étude, et un objet *historique*.

De ce point de vue, les théories marxistes ont évidemment contribué, avec d'autres qui ne se réclament pas forcément de cette filiation, à analyser le contenu idéologique du développement et de sa conception formaliste dominante : la théorie de la modernisation. Substantivistes et marxistes - auxquels il faut ajouter l'anthropologie structuraliste (Lévi-Strauss, 1963) - s'accordent à ne voir dans la notion d'«obstacle au développement» qu'une rationalisation intéressée des divergences entre la rationalité économique, supposée universelle, et les «rationalités sociales» particulières des sociétés et des cultures (Godelier, 1966). Cette démarche est utile en ce qu'elle constitue une «sociologie de la connaissance» rapportée aux théories et aux doctrines du développement. Mais elle ne fonde pas pour autant un objet d'analyse construit, un domaine d'investigation spécifique qui caractériserait le développement comme un «fait social» possédant sa propre hiérarchie fonctionnelle.

### **Pour une sociologie «sur» le développement**

La mise en oeuvre de la conception substantiviste qui affecte au développement un contenu empirique spécifique, demeure donc l'enjeu actuel de la sociologie du développement, ou plus exactement de la sociologie "sur" le développement - afin d'éviter la confusion entre, d'une part, une analyse normative apparemment opératoire mais entachée de concepts prédonnés, et, d'autre part, une analyse sociologique qui, selon le vieux précepte, traite les faits sociaux «comme des choses» (Durkheim, 1963) et nécessite une opération de construction formelle de son objet d'étude (Bourdieu et al., 1973).

Nous avons encore à tirer bien des enseignements de l'ouvrage pourtant ancien déjà, de Bastide : *Anthropologie appliquée*. Bastide proposait d'établir une discipline scientifique séparée théoriquement de «l'anthropologie générale» et pratiquement des techniques de «l'acculturation planifiée». Son objet serait «la connaissance théorique, et non pratique, de l'altération des cultures et des sociétés par les ethnologues-planificateurs ou les anthropologues-praticiens». Distincte de la «recherche opérationnelle» et de la «recherche orientée», l'anthropologie appliquée serait «la science théorique de la pratique de la manipulation sociale», c'est-à-dire l'étude d'un type de pratique sociale effective, et non d'une pratique définie par ses objectifs normatifs. Bastide espère l'avènement d'une véritable «science de l'action manipulatrice des hommes». Là où la sociologie du développement classique considère comme irrationnels tout obstacle ou toute résistance au développement, une telle «science expérimentale» s'en tiendra à la «logique des choses» et non à la «logique des idées». Elle aboutira peut-être à rendre compte de la «rationalité de l'irrationnel» (Bastide, 1971).

Augé (1976) formalise au mieux le problème à partir de la critique de l'attente, par les développeurs, d'une recherche «utile» au développement dans le cadre des différentes spécialités en sciences humaines. Ainsi, experts, praticiens et «décideurs» attendent de chaque discipline les éléments de connaissance supposés cumulables entre eux qui permettraient d'appréhender le «milieu humain» comme on le fait des sols ou des climats : de manière «opérationnelle», avec indicateurs ou «clignotants» qui permettent de guider l'action. A l'anthropologue ou au sociologue de déterminer la spécificité de chaque société, ses potentialités ou, au contraire, ses «obstacles» au regard des «impératifs» du développement. Outre qu'elle répond à une conception empiriste et culturaliste de l'anthropologie et de la sociologie et à une conception positiviste - sans véritable fondement épistémologique - de la pluridisciplinarité, l'attente des développeurs interdit surtout, comme le dit Augé, de changer de regard : «La transmission à l'autre discipline a pour suite naturelle le retour à l'envoyeur (...). Une telle étude n'a aucun intérêt ni théorique, ni pratique par rapport à son objet moins proposé que supposé : elle est sans problématique et, heureusement, sans conséquence pratique possible.»

Notons que l'impasse est rédhitoire, quelles que soient les conceptions du développement, la bonne ou mauvaise conscience des développeurs. S'y retrouvent aussi bien les tenants du développement entendu comme «dynamique de la structure sociale» elle-même, épanouissement des potentialités d'une formation sociale donnée («communautarisme», recherche de l'institution élémentaire à la fois «authentique» et ouverte au «progrès», socialisme africain, etc.), que les tenants d'une «conception activiste» qui tend à forcer la détermination de la structure, à «révolutionner» l'organisation économique et sociale «traditionnelle». C'est qu'en effet «le seul objet sociologique possible de l'étude d'une action dite de développement, c'est cette action même, et ses modalités, *l'ensemble complexe formé par les «développeurs» et les «développés»* (Augé, 1972, souligné par nous).

Une telle définition introduit véritablement à une approche «substantiviste» du développement comme objet d'étude *construit*. On peut prendre en compte, à titre provisoire, deux indicateurs essentiels de cette construction : un indicateur relatif aux *groupements sociaux concernés* et un indicateur relatif aux *fonctions de ces groupements* - sans préjuger de l'homogénéité des premiers et du caractère univoque des seconds.

Les groupements sociaux concernés par le développement associent en réalité des strates diverses, à commencer par les «développeurs» d'un côté, et par les collectifs «à développer» de l'autre. On peut penser que ce qui distingue un tel ensemble de groupements, même hétérogènes, de tout autre groupement social établi sur des

pratiques spécifiques, c'est la présence des «développeurs». En bonne logique, *il y a développement là où il y a des développeurs*, là où des acteurs spécialisés se réclamant du développement ont autorité pour intervenir sur des collectifs "à développer". Ici, la définition substantiviste se démarque de la définition formaliste du développement - qui formulerait la question d'une tout autre manière : il ne peut y avoir que sous-développement là où il n'y a pas de développeurs - en ce qu'elle donne un contenu sociologique "positif", dénué de jugement de valeur au dispositif institutionnalisé du développement.

Quant à l'indicateur fonctionnel(1) du développement comme objet sociologique, il est repérable par l'existence d'un processus institutionnalisé de changement social délibéré, contrôlé et planifié. L'institutionnalisation qu'implique le projet volontariste de développement, qu'il s'agisse de grands projets régionaux ou sectoriels ou qu'il s'agisse de micro-groupements locaux de producteurs, le distingue du changement social en général. Cet indicateur privilégie la fonction explicite du dispositif de développement tout en laissant ouverte la question de ses fonctions latentes ou imprévues. Une grande partie de l'intérêt de l'approche substantive du développement vient en effet de ce que le changement planifié qu'il prétend mettre en oeuvre de manière rationnelle est surdéterminé par le changement social "hors développement". Ici, la conception substantiviste du développement se démarque de la conception formaliste en ce que le développement, au delà de sa logique formelle, est constitutif d'un dispositif social équivalent à une véritable institution sociale, générale et contraignante au même titre que la parenté, le système politique ou les institutions religieuses.

Ces indicateurs relatifs aux types de groupements sociaux et au type de fonction institutionnalisée du dispositif chargé de les intégrer semblent nécessaires et suffisants pour délimiter le champ des faits de développement. Une telle définition fait éclater le champ d'investigation classique du développement pour l'organiser selon d'autres axes. En particulier, les situations et pratiques sociales privilégiées par les études sur le développement ne peuvent être uniquement recherchées du côté des collectifs «à développer» (conception «libérale» de la recherche sur les économies «en retard» ou sur les «obstacles socioculturels»); ni uniquement du côté des actions et intentions du «Centre» (conception «mondialiste» analysant les sociétés et les économies périphériques comme vouées dès l'origine à répondre à l'intervention extérieure).

---

(1) Dans la mesure où l'étude de la «fonction» constitue un niveau d'analyse général en sociologie et ne justifie pas «le mythe de l'analyse fonctionnelle comme méthode - ou école - spéciale» (Davis, 1968).

Le domaine le plus spécifique de ces études est le lieu même d'interaction entre développeurs et collectifs «à développer». Mais, autant qu'une sociologie de ces derniers, une sociologie des développeurs est nécessaire, incluant une analyse institutionnelle des agents du développement, qui doivent être spécifiés dans chaque cas ; d'où l'intérêt de monographies précises d'opérations constituant la trame événementielle d'une histoire du développement.

### **Quelle histoire pour une sociologie sur le développement ?**

Le développement exige donc d'être posé comme objet historique, exactement comme tout autre phénomène social. Mais l'histoire pour l'anthropologue, le sociologue ou l'économiste n'est pas un but en soi.

Indiquons d'emblée, s'il en était besoin, qu'une branche «spécialisée» de l'histoire, consacrée au développement - comme il existe une géographie, ou une économie ou une sociologie «du» développement - ne rendrait pas plus satisfaisant le supermarché des «sciences auxiliaires» du développement déjà constitué par ses grandes soeurs. Si les historiens spécialisés peuvent être conviés en tant que tels au festin des experts en développement, ce ne pourrait être que de façon limitée, quoique éminemment utile : rassembler et interpréter le matériel déjà considérable concernant les politiques d'intervention européennes, depuis les opérations de culture encadrée au Sénégal dans les années 1820 (Bouet-Willamez, 1846) jusqu'à l'éclosion des Sociétés de Développement» des années 1970, en passant par les multiples tentatives de production agricole «micro-industrielle» sur la côte de Guinée depuis le XVIIIe siècle (voir par exemple Dickson, 1969 et Hill, 1963). Pour le reste, les historiens n'ont nul besoin d'abandonner leur problématique propre afin d'être «utiles» au développement (Loucou et Wondji, 1977 ; Marliac, 1978 ; *Cahiers d'études africaines*, 1976).

Le plus mauvais service à rendre, à l'histoire comme aux autres sciences sociales, serait de susciter de fausses querelles de méthode. Si l'histoire économique africaine est pour une large part pratiquée par des non historiens (anthropologues, sociologues, économistes), c'est pour une question de nécessité. Mais cette nécessité ne doit pas faire loi et provoquer le pire des malentendus au terme duquel une discipline devrait perdre sa spécificité au profit d'une autre. Sachons une fois pour toutes que toute discipline est constamment soumise à la réactualisation de sa problématique du fait de ses propres débats internes et que c'est là le meilleur gage de sa validité, sinon de son caractère «opérationnel».

Dans la mesure où nous étudions spécialement, en tant que sociologues, les éléments fondamentaux du processus de reproduction sociale, nous nous intéressons à ce que les historiens appellent la «longue

durée», les «effets conjoncturels», la confrontation perpétuelle de «mouvements» dont certains sortiront «vaincus», d'autres «vainqueurs» et qui constituent «l'histoire économique et sociale» (avec des variantes de Bloch à Braudel, en passant par l'histoire quantitative) (Braudel, 1969 ; Barraclough, 1980). Sans se montrer trop ambitieux, il semble que les difficultés d'informations historiques (qui ne sont pas spécifiques aux pays du Tiers Monde) ne doivent pas être exagérées(2). Il est urgent de combler en partie ces «espaces vides de l'érudition «historique» - en s'appuyant notamment sur l'érudition locale(3).

En outre, en tant que sociologues travaillant sur les faits de développement, nous devons en priorité considérer cette partie de l'histoire économique et sociale qui traite des «situations de développement», telles que définies plus haut par des pratiques sociales spécifiées par leur fonction et leurs agents. Il s'agit de s'attacher particulièrement à rendre compte de cette forme bien particulière de changement social provoqué et planifié qu'est le développement, ainsi que de sa place dans les dynamiques du changement social en général - notamment par la mise en évidence des effets inintentionnels qui résultent de l'interaction entre les changements provoqués par les organisations de développement et les changements qui s'opèrent hors de ces structures, effets que les promoteurs de développement qualifient un peu trop rapidement d'effets pervers.

A ce propos, il convient enfin de dissiper un malentendu possible pour les experts enclins au positivisme : l'histoire ne permettra sans doute jamais d'isoler l'aléatoire du déterminé, à la manière d'Augustin Cournot (1878) opposant histoire et théorie ou d'Auguste Comte (1971) pour qui «la doctrine qui aura suffisamment expliqué l'ensemble du passé obtiendra inévitablement, par suite de cette seule épreuve, la présidence mentale de l'avenir». La dimension historique transcende justement les frontières disciplinaires parce qu'elle révèle la part d'autoproduction et d'invention, voire de bricolage imprévisible qui existe dans la vie des sociétés. Mieux vaut relativiser la portée des politiques de planification et des prévisions inhérentes aux pratiques de développement que de les engager sur des voies illusives...

---

(2) Voir l'ouvrage de synthèse de HOPKINS, *Economic History of West Africa* ; HORTON indique les orientations possibles dans son article : Stateless Societies in the History of West Africa in *History of West Africa* (AJAYI et GROWDER, éd.). MONIOT traite du même problème dans *L'histoire des peuples sans histoire in Faire de l'histoire* (LE GOFF et NORA, éd.). L'histoire économique de l'Afrique de l'Ouest s'avère bien plus avancée dans les pays anglophones (Ghana, Nigeria, par exemple) que dans les pays francophones ; c'est là sans doute le résultat des «traditions» coloniales et universitaires françaises et la cause de la surestimation des difficultés de sa réalisation.

(3) Nous n'envisageons pas ici les travaux spécialisés des «socio-historiens», qui constituent déjà une mine d'informations sur les structures et les politiques économiques anticoloniales : voir par exemple COQUERY-VIDROVITCH, WILKS, DAAKU, ARHIN, PERSON et le numéro spécial des *Cahiers d'Etudes africaines* consacré à «Ecologie, économie et pouvoir», etc.



## BIBLIOGRAPHIE

**Amselle J.-L.**, 1977 - Sur l'objet de l'anthropologie, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LVI.  
- 1974, *Les négociants de la Savane*, Anthropos.

**Arhin K.**, 1979 - *West African traders in Ghana in the nineteenth and twentieth centuries*, Longman.

**Augé M.**, 1972 - Sous-développement et développement : terrain d'étude et objet d'action en Afrique francophone, *Africa*, XLII, 3, 1972.  
- 1976, Du lieu à l'objet : thèmes et problèmes de la recherche sociologique en Afrique noire, *Cultures et développement*, 1976, VIII-2.

**Balandier G.**, 1960 - Structures sociales traditionnelles et changements économiques, *Cahiers d'Etudes africaines*, I.1.  
- 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, PUF.

**Barraclough G.**, 1980 - *Tendances actuelles de l'Histoire*, Champs, Flammarion.

**Bastide R.**, 1971, *Anthropologie appliquée*, Petite Bibliothèque Payot, 1971.

**Bohannan P. et Dalton G. (éd.)**, 1962 - *Markets in Africa*, Northwestern University Press.

**Bouet-Willaumez E.**, 1978 - *Commerce et traite des Noirs aux côtes occidentales d'Afrique*, Slatkine Reprints, Genève.

**Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C.**, 1973 - *Le métier de sociologue*, Mouton, 1973.

**Braudel F.**, 1969 - *Ecrits sur l'Histoire*, Flammarion (coll. «Champs»).  
*Cahiers d'études africaines*, 1976, Numéro spécial sur *Histoire africaine : constations, contestations*, 61-62, XVI, I.2.  
- 1980, Numéro spécial sur *Economie, commerce, écologie*, 77-78, XX, I.2.

**Certeau M. de**, 1974 - *L'opération historique*, in LE GOFF et NORA.

**Coquery-Vidrovitch C.**, 1969 - Recherches sur un mode de production africain, *La Pensée*, 144.

**Comte A.**, 1971 - Discours sur l'esprit positif, *Oeuvres*, vol. XI, Paris, Anthropos.

- Cournot A.**, 1872 - *Considérations sur la marche des idées et des évènements dans les temps modernes.*
- Daaku K.Y.**, 1970 - *Trade and Politics on the Gold Coast 1600 to 1720*, Clarendon Press.
- Dalton G.**, 1974 - *Théorie économique et société primitive*, in GODELIER, 1974.
- Davis K.**, 1968 - Le mythe de l'analyse fonctionnelle, in MENDRAS, *Éléments de sociologie. Textes*, A. COLIN.
- Dickson K.B.**, 1969 - *A Historical Geography of Ghana*, Cambridge University Press.
- Douglas M.**, 1967 - Primitive Rationing: A Study in Controlled Exchange, in FIRTH (éd.), *Themes in Economic Anthropology*, Tavistock.
- Durkheim E.**, 1963 - *Les règles de la méthode sociologique*, PUF.
- Godelier M.**, 1966 - *Rationalité et irrationalité en économie*, Maspero.  
- 1974, *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*, Mouton.
- Hicks J.**, 1973 - *Une théorie de l'histoire économique*, Seuil.
- Hill P.**, 1963 - *Migrant cocoa-farmers of southern Ghana*, Cambridge University Press.
- Hopkins A.G.**, 1973 - *An Economic History of West Africa*, Longman.
- Horton R.**, 1974 - *Stateless Societies in the History of West Africa*, in *History of West Africa*, AJAYI and CROWDER (ed.), Longman.
- Kaplan D.**, 1974 - *La controverse entre formalistes et substantivistes en anthropologie économique : réflexion sur ses implications les plus générales*, in GODELIER, 1974.
- Launay R.**, 1978 - Transactional Spheres and Inter-Societal Exchange in Ivory Coast, *Cahiers d'Etudes africaines*, XVIII, 4-72.
- Le Clair E., Schneider H.**, 1968 - *Economic Anthropology. Readings in Theory and Analysis*, Holt, Rinehart & Winston.
- Leclerc G.**, 1979 - *L'observation de l'Homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Le Seuil.

**Le Goff J., Nora P., 1974 - *Faire de l'Histoire*, Gallimard.**

**Lévi-Strauss C., 1963, - Les discontinuités culturelles et le développement économique et social, *Informations sur les Sciences sociales*, Mouton, 1963, n° 2.**

**Loucou J.N., Wondji C., 1976 - Histoire et développement, *Cahiers d'Etudes africaines*, 61-62, XVI (1-2).**

**Marliac A., 1978 - Histoire, archéologie et ethnologie dans les pays en voie de développement, *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XV, 4.**

**Meillassoux C., 1964 - *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, Mouton.**

**- (éd.), 1971 - *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa*, Oxford University Press.**

**Moniot H., 1974 - *L'Histoire des peuples sans histoire*, in LE GOFF et NORA, 1974.**

**Perroux F., 1961 - *L'Economie du XXe siècle*, PUF.**

**Person Y., 1968, 1970 et 1975 - *Samory. Une révolution Dyula*, Dakar, IFAN.**

**Polanyi K., Arensberg C., 1975 - *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse.**

**Polanyi K., Rotstein A., 1968 - *Dahomey an the slave trade*, Washington University Press.**

**Polanyi K. et al., 1957 - *Trade and Markets in the early empires*, Glencoe.**

**Rey P.P., 1971 - *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme*, Maspero.**

**- 1980 - *Les concepts de l'anthropologie marxiste. Critique et mise à l'épreuve*, Paris, Université René-Descartes.**

**Stoleru L., 1969 - *L'équilibre et la croissance économique*, Dunod.**

**Terray E.**, 1969 a - *Le marxisme devant les sociétés primitives*, Maspero, 1969.

- 1969 b - *L'organisation sociale des Dida de Côte-d'Ivoire*, Annales de l'Université d'Abidjan F I.2.

- 1974 - Long distance exchange and the formation of the State : The case of the Abron Kingdom of Gyaman, *Economy and Society*, III, 3, 1974.

**Wachtel N.**, 1974 - *L'acculturation*, in LE GOFF et NORA, 1974.

**Wilks I.**, 1975 - *Asante in the nineteenth century*, Cambridge University Press.